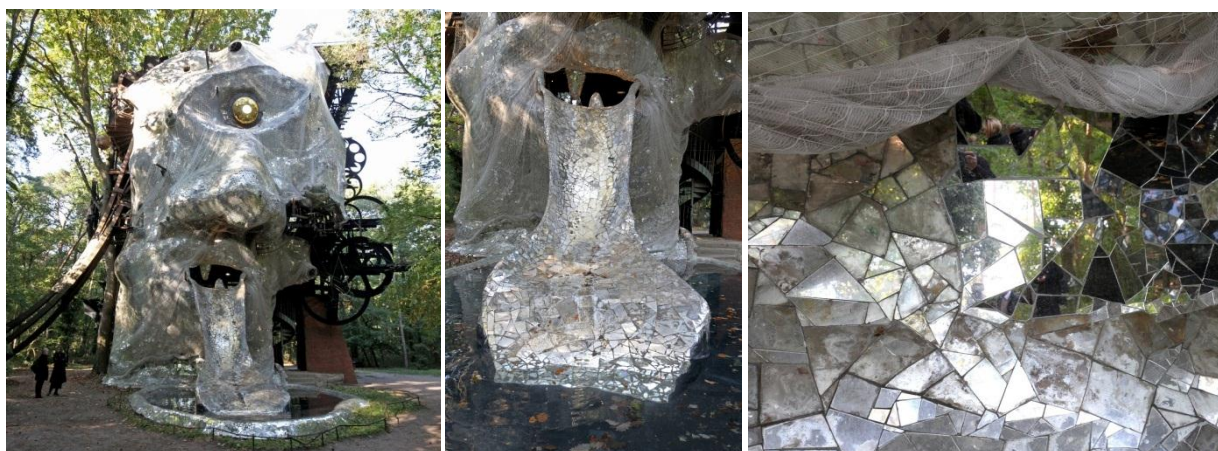


Communiqué de presse

Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat soutient la restauration de *La Face aux miroirs* de Niki de Saint Phalle, une des œuvres du *Cyclop* de Jean Tinguely, œuvre collective et majeure du Centre national des arts plastiques

29 octobre 2015

En plein cœur de la forêt de Fontainebleau, à Milly-la-Forêt (91), le visiteur découvre *Le Cyclop* de Jean Tinguely. Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat et la Fondation Crédit Agricole-Pays de France apportent chacun 50 000 euros pour sa restauration. Ce soutien d'un montant global de 100 000 euros contribuera à la sauvegarde d'une œuvre collective monumentale qui réunit les plus grands artistes du XX^e siècle dont Niki de Saint Phalle avec *La Face aux miroirs*.



Crédit agricole d'Ile-de-France Mécénat et la Fondation du Crédit Agricole-Pays de France, mécènes du *Cyclop* et de sa *Face aux miroirs*

Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat et la Fondation du Crédit Agricole-Pays de France partagent avec le Centre national des arts plastiques (Cnap) la volonté de préserver et de mettre en valeur un patrimoine d'exception ouvert à tous.

« En soutenant la restauration de *La Face aux miroirs* du *Cyclop*, nous nous engageons pour la sauvegarde du patrimoine sur notre territoire. Nous agissons en pleine cohérence avec nos valeurs mutualistes de responsabilité, de solidarité et de proximité » commente François Imbault, Président du Conseil d'Administration du Crédit Agricole d'Ile-de-France et de Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat lors de la signature de la convention de mécénat le jeudi 1^{er} octobre 2015 aux côtés d'Yves Robert, Directeur du Cnap et d'Yves Barsalou, Président de la Fondation du Crédit Agricole-Pays de France.

***La Face aux miroirs* scintillera de nouveau grâce à de jeunes talents**

Recouvert de miroirs, *Le Cyclop* réfléchit le mouvement naturel des arbres et des nuages pour s'intégrer dans son écrin de verdure. *La Face aux miroirs*, réalisée par Niki de Saint Phalle, recouvre la peau du *Cyclop* sur une surface de 450 m². L'œuvre, soumise aux épreuves climatiques, nécessite une importante restauration.

Les milliers de miroirs seront remplacés par des miroirs solaires, plus résistants et pour la première fois utilisés en dehors d'une centrale solaire photovoltaïque. Découpés à l'identique, les nouveaux miroirs seront posés manuellement par une équipe de restaurateurs et de mosaïstes. Une étude scientifique sur les verres et l'adhésion au support a été préalablement réalisée par de jeunes ingénieurs du Laboratoire de recherches des Monuments historiques. Des lycéens en CAP Arts et techniques du verre, au lycée professionnel d'excellence Lucas de Nehou (Paris 5^{ème}), poursuivront les tests de découpe des miroirs et de réalisation des joints qui assureront l'étanchéité de la structure.

Le Cyclop, une œuvre majeure et collective

Avec ses 22,50 mètres de haut et ses 300 tonnes de métal et de béton, *Le Cyclop* de Jean Tinguely est une sculpture hors norme représentative du mouvement artistique « Le Nouveau Réalisme ». C'est une tête : son œil regarde la forêt, son oreille écoute le vent et dans sa bouche circule l'eau. Pendant 25 ans de 1969 à 1996, Jean Tinguely et son épouse Niki de Saint Phalle ont invité leurs amis à participer à l'élaboration de cette œuvre : César, Arman, Eva Aeppli, Philippe Bouveret, Bernhard Luginbühl, Seppi Imhof, Pierre Marie Lejeune, Giovanni Podestà, Jean-Pierre Raynaud, Larry Rivers, Jesus Rafael Soto, Daniel Spoerri ou encore Rico Weber. Le visiteur contribue lui-aussi à l'œuvre puisqu'il actionne des machines, déclenche des sons et anime des sculptures. Le parcours devient une expérience unique.

En 1987, Jean Tinguely décide de faire don du Cyclop à l'État. L'œuvre entre dans la collection du Centre national des arts plastiques (Cnap), qui en assure la protection et la conservation. L'association [Le Cyclop](#) assure, quant à elle, l'accueil des 18 000 visiteurs par an.

A propos du Centre national des arts plastiques (Cnap)

Le Centre national des arts plastiques (Cnap) est l'un des principaux opérateurs de la politique du ministère de la Culture et de la Communication dans le domaine des arts visuels contemporains. Acteur culturel et économique, il encourage la scène artistique dans toute sa diversité et accompagne les artistes ainsi que les professionnels par plusieurs dispositifs de soutien. Il enrichit pour le compte de l'État une collection nationale, le Fonds national d'art contemporain qu'il conserve et fait connaître par des prêts en France et à l'étranger. Cet établissement possède sans nul doute l'une des plus importantes collections consacrées à la création contemporaine en Europe. Forte de plus de 95 000 œuvres, elle représente de façon exemplaire l'ensemble des divers champs, tendances et médiums de la création depuis plus de deux siècles, aussi bien de la scène française qu'internationale.

Pour plus d'information : www.cnap.fr

A propos du Crédit Agricole d'Ile-de-France et de Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat

Banquier-assureur fort de plus de 1,5 million de clients, le Crédit Agricole d'Ile-de-France est présent sur tous les marchés, particuliers, professionnels, PME, grandes entreprises, associations et collectivités publiques. Par nature lié à sa région, il a toujours pour ambition d'être utile à son territoire, d'une part par son rôle d'acteur économique majeur au sein d'une région au dynamisme exceptionnel, mais aussi à travers le soutien continu d'actions de proximité de ses 52 Caisses Locales et de son fonds de dotation Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat.

Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat a pour vocation :

- d'accompagner, favoriser et financer le talent de jeunes franciliens,
- de protéger, conserver et mettre en valeur le patrimoine culturel et historique de l'Ile-de-France.

Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat consacre un budget de l'ordre de 5 millions d'euros sur cinq années à ses actions.

Pour plus d'information : www.mecenat.ca-paris.fr ou www.ca-paris.fr

A propos de la Fondation du Crédit Agricole-Pays de France

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du Crédit Agricole-Pays de France s'engage, depuis 1979, avec les Caisses régionales du Crédit Agricole, en faveur de la préservation et de la restauration du patrimoine, partout en France. Son objectif est de contribuer à la vitalité des territoires par la mise en valeur d'un patrimoine créateur d'activité culturelle, touristique et économique.

En 36 ans, elle a ainsi aidé plus de 1 200 projets à se réaliser en versant 32 millions d'euros de subventions.

Pour plus d'information : www.ca-fondationpaysdefrance.org